

Le CPAS de Pont-à-Celles recrute et constitue une réserve de recrutement de  
**TRAVAILLEURS SOCIAUX (H/F/X)**

Le C.P.A.S. de Pont-à-Celles recherche un travailleur social souhaitant mettre ses compétences au service d'une administration à taille humaine (+/- 100 collaborateurs) dans une commune rurale de 17.000 habitants situé dans un cadre agréable. Outre notre service de 1ère ligne, notre centre dispose des services suivants : IDESS (buanderie, taxi social, ...) ; une crèche ; médiation de dettes ; énergie ; insertion ; accueillantes conventionnées ; repas à domicile ; SAFAS ; espace vert ; ILA ; ... Une épicerie sociale et une friperie sont en cours de développement. Note centre est amené à s'agrandir et à se moderniser tout en prenant en compte les enjeux sociaux, environnementaux et économique.

Notre centre fait de l'action sociale au profit de tous les citoyens pont-à-cellois sa principale motivation et axe de développement avec encore de nombreux défis à relever. Si vous avez envie de participer à ces projets, rejoignez-nous !

### **VOTRE MISSION**

---

Sous l'autorité du chef de service, le travailleur social aide et accompagne les personnes et les familles à surmonter ou à améliorer les situations critiques dans lesquelles elles se trouvent permettant à tout un chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine, de tendre vers l'autonomie et d'être responsable de sa vie.

### **VOTRE PROFIL**

---

- Diplôme : être titulaire d'un Bachelier d'assistant social ;
- Un permis de conduire B et un véhicule personnel sont impératifs ;
- Une connaissance dans le secteur des CPAS est un atout.

### **VOS ACTIVITÉS (non exhaustives)**

---

- Tenue d'entretiens individuels lors des permanences et visites à domicile : écoute, orientation/conseil, accompagnement des bénéficiaires dans leurs diverses démarches administratives, dans l'objectif d'aider les personnes à surmonter progressivement leurs difficultés ;
- Réalisation d'enquêtes sociales et administratives, de comptes rendus de la situation des bénéficiaires ;
- Analyse de la situation sociale, élaboration des rapports sociaux et proposition pour la présentation des dossiers auprès du Comité spécial du Service social, réalisation de démarches administratives diverses ;
- Travail de collaboration avec le réseau social, de l'enseignement, culturel, etc. ;
- Participation aux réunions d'équipe, de concertation autour et pour le public, etc. ;
- Participation aux activités de formation et de documentation ;
- Capable de s'adapter à tout type de public ;

### **COMPÉTENCES TRANSVERSALES**

---

- Posséder la connaissance de la législation sociale et de la législation CPAS (loi organique du 08/07/1976, loi DIS du 26/05/2002, loi du 02/04/1965 relative à la prise en charge des secours);

- Posséder les qualités propres au travailleur social : sens du contact, bonne capacité relationnelle, facilité de communication et d'expression, écoute, empathie, neutralité, discrétion, respect des principes de neutralité relative aux convictions idéologiques et religieuses du public ;
- Avoir le sens du service et des responsabilités ;
- Posséder des capacités d'analyse et être capable de proposer des pistes d'action ;
- Faire preuve de méthode et d'organisation et posséder un bon esprit de synthèse pour un travail rigoureux et efficace ;
- Respecter les délais ;
- Être capable de travailler de manière autonome tout en respectant le cadre de travail défini ;
- Posséder une connaissance du tissu social ;
- Être capable de collaborer en équipe, avec les autres services du CPAS et avec les partenaires du réseau institutionnel ;
- Maîtriser l'outil informatique (Word, Excel, ...) et être ouvert aux nouvelles technologies ;
- Capacité de polyvalence et d'adaptation (assistant social « multiservices ») ;

### **NOUS VOUS OFFRONS**

---

- Entrée en service rapide après les épreuves de sélection pour un contrat de remplacement dans le cadre d'un congé de maternité + Réserve de recrutement (contrat de remplacement / contrat à durée déterminée / contrat à durée indéterminée)
- Temps plein (38h/semaine) ou temps partiels
- Salaire de base (sans ancienneté) mensuel brut, selon votre diplôme – échelle B1 : 2.974,57€  
Possibilité de valoriser l'ancienneté acquise dans le secteur privé et dans le secteur public.
- Le remboursement de vos déplacements en transports en commun et en vélo.
- 24 jours de vacances annuelles et jours fériés complémentaires (27 septembre, 2 novembre, 15 novembre, 6 décembre, 24 décembre après-midi, 26 décembre et 31 décembre après-midi)
- Possibilité de souscrire à une assurance hospitalisation à prix attractif.
- Avantages financiers octroyés par l'adhésion du CPAS au Service social collectif (primes diverses, aides financières, réductions nombreuses via l'application Benefits @ work).
- Possibilité de suivre des formations en lien avec la fonction.
- Constitution d'une réserve de recrutement valable 1 an (renouvelable).

### **Conditions générales de recrutement**

---

- Etre belge, citoyen de l'Union européenne, ressortissant des pays membres de l'Espace économique européen ou ressortissant de la Confédération suisse. AR. du 18/04/2005 ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
- Jouir des droits civils et politiques;
- Etre d'une conduite répondant aux exigences de la fonction, la condition de moralité étant établie sur la base d'un extrait de casier judiciaire modèle 1 ;
- Disposer du diplôme requis et/ou de l'expérience pertinente en relation avec la fonction
- Réussir un examen de recrutement comportant trois épreuves, chaque épreuve étant éliminatoire :
  - o Première épreuve (20 points) : la synthèse et le commentaire critique d'un texte/conférence sur un sujet d'ordre professionnel, 1 lecture avec prise de note (20 points) - Pour présenter la deuxième épreuve les candidats doivent obtenir au minimum 50% des points

- Deuxième épreuve (30 points) : Examen écrit portant sur les matières suivantes :
  - Loi du 08 juillet 1976 organique des CPAS ;
  - Loi du 26 mai 2002 instituant le droit à l'intégration sociale et les arrêtés d'exécution ;
  - Loi du 02 avril 1965 relative à la prise en charge des secours accordés par le CPAS ;

Pour présenter la troisième épreuve les candidats doivent obtenir au minimum 50% des points

- Troisième épreuve (50 points): Epreuve orale permettant d'apprécier la maturité, les aptitudes et la motivation du candidat pour la fonction, ainsi que le respect des normes déontologiques de la fonction

Pour réussir, les candidats doivent obtenir 60% des points au total, minimum.

## CANDIDATURES

---

Les candidatures doivent être adressées **au plus tard pour le 13/11/2023** :

- Soit par courrier : CPAS de Pont-à-Celles  
Monsieur Romuald Buckens  
Président  
Rue de la Liberté, 84  
6230 Pont-à-Celles
- Soit par courriel : [rh@cpas-pontacelles.be](mailto:rh@cpas-pontacelles.be)

Elles doivent IMPÉRATIVEMENT reprendre la référence suivante : « 2023 – Réserve de recrutement - Travailleur social »

Elles doivent être accompagnées :

- d'une lettre de motivation ;
- d'un CV ;
- de la copie des titres et diplômes (et de leur équivalence pour les diplômes étrangers<sup>1</sup>) ;
- d'un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date de clôture de l'appel.

**Les candidatures tardives ou incomplètes à la date de clôture de l'appel ne seront pas prises en considération.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Madame Isabelle Quinet au 071/84.93.17.

---

<sup>1</sup> Les diplômes étrangers doivent être accompagnés de leur équivalence, indispensable si l'employeur est un service public. L'équivalence de diplôme peut être obtenue à l'adresse suivante : Direction générale de l'enseignement non obligatoire et de la recherche scientifique - Service de la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes étrangers d'enseignement supérieur via l'adresse mail suivante : [equi.sup@cfwb.be](mailto:equi.sup@cfwb.be).

*Conformément au Règlement Général de Protection des Données UE 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), à la Loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, tout candidat est informé que le Centre Public d'Action Sociale de Pont-à-Celles traite des données à caractère personnel contenues dans son Curriculum Vitae et dans les autres documents annexes à la candidature aux seules fins de gestion de sa candidature et des emplois proposés.*

*Les documents sont conservés dans une base de données des candidatures pendant un an et sont ensuite supprimés.*

*Ils ne sont pas transmis à des tiers ni transférés en dehors de l'Union européenne.*

*Chaque candidat a la possibilité d'exercer les droits consacrés par le RGPD par courrier à l'adresse suivante:*

*A l'attention de Monsieur le Président, Centre Public d'Action Sociale Rue de la Liberté, 84 à 6230*

*Pont-à-Celles OU par mail au délégué à la protection des données : [dpd@cpas-pontacelles.be](mailto:dpd@cpas-pontacelles.be)*

*Le candidat a également la possibilité d'introduire une réclamation à ce sujet auprès de l'autorité de protection des données ([contact@apd-gba.be](mailto:contact@apd-gba.be)) ou par la poste (Rue de la Presse 35 à 1000 Bruxelles), le cas échéant, à l'encontre du responsable de traitement, le Bureau permanent du CPAS de Pont-à-Celles.*